



# LE TRAIT D'UNION

N° 2 - Juillet 2001



JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BRASSAC SUR AGOUT

## Sommaire

### Page 1 :

Editorial

Fête des associations

### Page 2 :

Travaux, sécurité  
Centre aéré, crèche.

Ecole de musique  
Environnement

Expos

### Page 3 :

Sports

Emplois d'été

Conseil municipal

### Page 4 :

Histoires brassagaises

Ex-presse

L'Octogone

**Le 14 juillet promet  
d'être une belle  
journée.**

**La célébration du  
centenaire de la loi  
du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
sera l'occasion de  
rassembler toutes  
les associations du  
village autour d'un  
projet unique, de  
créer un amalgame  
entre des  
associations  
dissemblables,  
de tisser un lien  
entre les  
générations au  
travers des diverses  
associations.**

## Editorial

Après un premier numéro de présentation, Le Trait d'Union prend désormais son rythme de croisière. Vous allez aujourd'hui découvrir de nouvelles rubriques qui nous l'espérons deviendront des classiques de votre lecture municipale. La vie du village occupe évidemment une large place dans ce bulletin, les divers aspects de l'action de la commune sont traduits au fil des chapitres sous différents aspects. Mais quelques ingrédients ont été incorporés afin de rendre sa lecture plus plaisante. Une pincée d'occitan, une cuillerée d'anecdotes, un soupçon de rétrospectives vont tâcher de donner un arôme et une personnalité à votre journal. Au mois de mai, dans l'impatience de vous offrir un premier numéro, quelques fautes de frappe informatiques ont été saupoudrées involontairement, nous nous en excusons et vous souhaitons, cette fois, une lecture sans grumeaux !

Marc Durand, Adjoint délégué à la communication

## Fête des associations :



### Au programme :

**10 h : Cérémonie au monument aux morts**

(Fête Nationale, 80<sup>e</sup> anniversaire du monument offert par la Marquise)

**11 h : Centenaire de la loi de 1901** (Défilé des associations sous la conduite des Cadets de Brassac, ouverture de l'exposition " Un siècle d'association à Brassac").

**12 h : Mi-journée** (Vin d'honneur, Pique-Nique géant)

**14 h : Foire aux associations** (panneaux historiques, savoir-faire associatif)

**18 h : Hommage à la première association du village**

"Les cadets de Brassac" Apéritif animé par la Banda

**22 h : Feu d'artifice sur la rivière**

**23 h : Bal Populaire au centre du village**

## Travaux

---

- La seconde tranche des travaux du parc du Château de la Marquise est en voie de finalisation, les réseaux vont être installés, un parvis permettra d'aérer la sortie devant la grande salle, l'entrée et le mur le long de l'Agout seront sécurisés.
- Afin de dynamiser la rive gauche, la place St Blaise est destinée à devenir la place du marché, elle va être réaménagée
- Les toits du temple et du centre de secours doivent être refaits, les entreprises commenceront les travaux cette année.

## Zone Bleue

---

- A la demande des commerçants de l'allée du château, une zone bleue va voir le jour. Le stationnement se fera toujours en alternance semi-mensuelle mais à durée limitée de 1 h 30 du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Le contrôle se fera par disque disponible dans les commerces. Les dimanches, lundis et jours fériés, le stationnement demeure sans limite de durée. Cette réglementation prendra effet courant juillet 2001 pour une période probatoire de 6 mois.

## Sécurité

---

- La mise en peinture de la voirie a été refaite.
- Afin de mettre en sécurité la route de la Catalanié en particulier pour les élèves du collège, un aménagement va être effectué au niveau de l'ancienne usine Veaute. Le canal sera partiellement couvert et la voirie sera séparée en deux sens uniques. Dans le même temps, le parking situé entre le boulodrome et le terrain de foot va lui aussi être réhabilité.
- Nous rappelons que le rond point du Collège doit toujours être respecté, en cas d'accident l'automobiliste en faute risque gros !
- Un Stop a été installé niveau HLM à l'extrémité de la voirie longeant la salle des sports côté Agout.

## Ecole de Musique :

---

L'Ecole Nationale de Musique et de Danse du Tarn est un établissement public financé par les collectivités territoriales et l'état pour participer au développement artistique des jeunes de notre département. Les antennes de Lacaune, Brassac, Vabre et Murat proposent plusieurs disciplines instrumentales pour des droits d'inscriptions raisonnables. La mairie de Brassac participe au financement et quatre élus siègent au syndicat intercommunal pour l'enseignement musical dans les Monts de Lacaune. (Jacques Vidal, Elisabeth Vidal-Roque, Michel Raynaud et Francette Séguier).

Renseignements au 06 81 14 64 07 auprès de Jean-Pierre Avérous, responsable d'antenne. Inscriptions à la mairie de Brassac.

Disciplines enseignées : Trompette, clarinettes, grille, guitare, saxophone, Formation musicale, éveil (dès 5 ans), Musique traditionnelle, Grand ensemble musical (ouvert à tous), Projet de disque avec chorale enfants, Possibilité location instruments.

## Crèche :

---

La crèche halte garderie, " La Souris Verte " qui accueille les enfants de 2 mois à 6 ans fermera ses portes du samedi 27 juillet au lundi 27 août 2001.

## Expos :

---

- Du 14 juillet au 14 août : **un siècle d'association à Brassac.**
- Du 15 août au 30 septembre : Marc Crouzillac "Face à Face".

## Centre de loisirs :

---

Le centre de loisirs sans hébergement du canton de Brassac, géré par l'association Familles Rurales, ouvre ses portes du 2 au 27 juillet 2001 dans les locaux de l'école Louis Cavaillès. Il accueille les enfants de 4 à 14 ans du lundi au vendredi, de 7 h 45 à 18 h. Les enfants peuvent toutefois arriver quand ils le souhaitent, jusqu'à 10 h le matin. Des sorties sont organisées une à deux fois par semaine, ainsi que des activités pour les préadolescents à partir de la troisième semaine. Deux camps se dérouleront à la base de loisirs du DICOSA à Saix. Tarifs : 70 F / jour puis dégressif à partir de la deuxième semaine. Renseignements au bureau d'accueil de la mairie.

## Environnement :

---

### Habitations et chauves-souris

En France toutes les chauves-souris sont protégées. En effet elles sont fragiles et certaines espèces sont en train de disparaître. Afin de mieux les connaître et de les protéger un inventaire national a été lancé.

Régulièrement les chauves-souris utilisent les bâtiments pour le calme et l'obscurité qu'elles y trouvent. En été les combles, greniers et granges leur procurent la chaleur, le calme nécessaire à la mise bas, en hiver les caves leur apportent l'humidité et la stabilité des températures nécessaires à l'hibernation. Un inventaire national des chauves-souris de France permet de déterminer et connaître les espèces qui utilisent les bâtiments.

Si vous connaissez une maison qui accueille des chauves-souris et si vous souhaitez participer à cet inventaire national vous pouvez contacter Frédéric Néri ( 05 63 73 49 29 ).

Les chauves-souris ne détériorent pas les isolations et ne causent pas de dégâts la cohabitation avec l'homme se passe en général bien, mais parfois des problèmes existent (excréments...), pour bénéficier de conseils même contact que pour l'inventaire.



# Sports

Fin de saison pour les ballons ronds et ovales, les footballeurs terminent le championnat à la troisième place et ont encore raté de peu la montée en ligue. Quant aux rugbymen, ils se sont consolés de leur élimination prématurée en championnat par une finale de challenge hélas perdue.

Pour la pétanque de la gare la saison estivale a bien débuté, Thomas Maumus, Anthony Ourliac et Gaël Casbas sont devenus champions du Tarn. Ils seront les fers de lance d'une forte délégation brassagaise lors des compétitions régionales et nationales.

En sport scolaire félicitation aux filles du collège qui sont devenues championnes académiques de VTT. Les garçons sont champions du Tarn en VTT et en badminton.

# Lectures Estivales

- Le "Guide été" de La dépêche du midi, avec sa superbe photo de couverture
- Le programme des fêtes de Brassac 2001.
- "Un été vivant" et "le guide pratique des syndicats d'initiative Pays Brassagais - Le Sidobre"
- "Histoire du château de la Marquise" d'André Chabbert. En vente au syndicat d'initiative.

## Ne pas oublier :

**DU 1<sup>ER</sup> AU 6 AOÛT**

**REVOILA  
LES GRANDES  
FÊTES DE BRASSAC**



# Conseils municipaux :

## Conseil Municipal du 24 mars 2001

- Mise en place des commissions municipales et des adjoints
- Nomination des délégués au SIVOM, au Syndicat Intercommunal d'Exploitation du Minicar d'Anglès-Brassac, au Conseil d'Administration du Collège, auprès du Centre de Secours, au Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn.
- Election des délégués au Syndicat Intercommunal d'Enseignement des Monts de Lacaune, des membres du Centre Communal d'Action Sociale, des membres de la commission d'appel d'offre.
- Délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal (contrats d'assurance et de maintenance, délivrance et reprise des concessions des cimetières, acceptation des dons et legs).
- Indemnités du Maire et des Adjoints.

## Conseil Municipal du 3 avril 2001

- Affectation des résultats du budget 2000 (sections d'investissement et de fonctionnement, eau et assainissement, service funéraire).
- Mise gratuitement à la disposition du SIVOM du bâtiment situé dans l'enceinte du parc du château de la Marquise en vue de l'aménagement de la crèche et du centre aéré.

## Conseil Municipal du 21 mai 2001

- Location d'une maison pour y loger le maître nageur sauveteur.
- Subvention allouée au Comité des Fêtes pour l'organisation de la Fête du 14 juillet.
- Reconduction de l'emploi contractuel au camping et de l'emploi contractuel d'enseignement artistique
- Décision modificative budgétaire (passage du passif d'un ancien emprunt à un nouveau : 283 000 F)
- Projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Agout
- Convention avec le centre de gestion du Tarn dans le cadre de la mission d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.
- Demande de concours à la D.D.E. du Tarn pour une mission de mise en œuvre concernant la couverture partielle du canal situé route de la Catalanié.
- Suppression de la Régie de Recettes du Poids Public.
- Tarification des droits de place en vue de l'impression de tickets : ticket orange = 10 francs (1.52€) ; ticket vert = 1 franc (0.15 €)
- Demande de subvention pour l'aménagement de la place St Blaise dans le cadre de l'extension du marché de plein air en vue de dynamiser la rive gauche du village.
- Signature de l'avenant au bail relatif à la trésorerie de Brassac.
- Demande de subvention pour la réfection de la toiture de l'Eglise Réformée.

# Emplois d'été :

Tous les jeunes qui ont postulé dans les délais ont été embauchés par la municipalité. Le camping, la piscine, l'entretien, l'accueil bénéficieront ainsi cet été d'une main d'œuvre supplémentaire. Voici la liste de ces personnels qui vont se succéder à différents postes :

### Camping :

Coralie Corbière  
Elodie Sire  
Caroline Campagnaro

### Entretien :

Gabriel Bertrand  
Lionel Epiphane  
Guillaume Landes

### Accueil :

Marie Icher

### Piscine :

Rémi Stravakas  
Vincent Forest  
Joël Huc  
Frédéric Ribeiro  
Romain Sauret  
Olivier Combes  
David Aliès

Il y a un corbeau ! Comme promis nous laissons la parole aux brassagais, certes, celui-ci n'est pas bien courageux (il ne signe pas) et ses propositions ne sont guère révolutionnaires... De plus, afin d'illustrer sa critique, il commet lui aussi des erreurs grammaticales... comme quoi l'erreur est humaine.

MONSIEUR LE MAIRE

J'AI LU AVEC ATTENTION VOTRE EDITORIAL ET COMME VOUS NOUS INVITEZ A DONNER NOS SUGGESTIONS JE ME PERMETS DE VOUS ECRIRE AU NOM DE PLUSIEURS DE VOS ADMINISTRÉS POUR VOUS CONSEILLER POUR VOTRE PROCHAIN N° DE FAIRE CORRIGER LES FAUTES D'ORTOGRAHE ET DE FRANÇAIS ...

... ENTOURE COMME VOUS L'ÊTES D'INTELLECTUELS ET DE TECHNICIENS DE HAUT NIVEAU VOTRE TÂCHE SERA FACILITÉ.

EN ATTENDANT LE PROCHAIN N°

*24 juillet* **BRASSAC**  
Fête du 14 juillet. — La fête nationale sera célébrée à Brassac le 16 juillet avec le concours de l'orchestre « Les Joyeux Troubadours » Bal de jour et de nuit.

**So que trantollo et so qué ten.** — Après cinq ans de guerro lou Francés n'a un sadoul, Dè qué bol? La pais. Prou de rambal, té qual ta tranquillitat!

Et noun de noun, qué biré lou bou-lou : « Le gouvernement Bidault vient d'Mre renversé. » Cado sieis méssa un gouvernement per terro! Lous cabinets : à Paris, né tenou pas dé quil-lats!

Ré de milliou per doublida qué de fa un son al pé d'un bergné. Mé bu bous demandi! Cal dormirio amé aquelas calous? Las fédos saoumou. Lous cos réguissou lous bézals et sé té teazou! Iaoura quicon dé demargual dins lou soulet, es pas poussipie! Et quand arribo la frescou, à mietso neit, quand Siés pla endourmil, la terro, tout d'un cop, sé rémèno l'esquino! Aco es pas de fa; et pourtant ba jout l'autre tjourn... Ré pas ten pas. Tout sé demargo.

-Tout? Nou, pas tout. Badinen pas. A Brassac, cado an, à la fi de juillet, immanquablement la kernesso sé ten. Aco es réclat coumo une mostro. Aquest'an toumbo lou 23. Lou 23 ba manqués pas!

A sept et mietso; lous tripous. Aco ten l'estomac! A mietson, un poulet. Pla roustit es pas missant. L'après dindou, de tena en tena, un cop de bi; prou mè pas trop, en cas que la terro tremblesse! A nouo ouros, lou bespré, un pauc de théâtre; parés qué séra pouit, tsama! Et à mietso neit, dé counfèttis per se bourra!

Per dé festos allal, et per uno bouno obro, on se pot déringa, mé sémbo. Tout toumbo. La kernesso a ten-gut tsusquos aro. Souten pas innou-sens! Mantènguen so qué ten!

**Comité des fêtes.** — Le comité des fêtes de Brassac a fixé au 16 juillet la fête nationale et au 5, 6 et 7 août la fête locale.

# DOCtoyoune

## LA LÈBRE A L'AST

Aquel ser d'ivèrn, quelques ans abans la guèrra – la de catòrze – èrem una taulada a cò del pagés de Comba Granda per manjar una lèbre.

Fasiá un temps rude e i aviá una brava solada de nèu que la bisa sarrava dins las combas, dins los camins plonses e darrièr los tèrmes. Per i arribar, m'aviá calgut passar a través camps, suls trucals que lo vent aviá balajats.

A cò del pagés, i fasiá pas freg. La lenha de garric, plan seca, brandava dins la chimenèia, e del còp, rostissia la lèbre que virava a l'ast. Los que nos trapávem amb l'esquina virada vèl fuòc, auriam dejà rimat atanben. La pagesa èra una mèstre cosinièira, e plangiá pas res. S'èrem convidats per manjar la lèbre, la taula èra mesa per nos faire prene paciència : aviàm, per nos escalfar, beguda una sietada de bolhon de pola amb de vermicèli; après còp, la galina farcida e relevada amb de cornissons. E n'èrem a desonchar la sièta de las monjas plan aprestadas amb de codenas frescas des masèl tot novèl. ... a seguir .

## LE LIÈVRE À LA BROCHE

Ce soir-là d'hiver, quelques années avant la guerre – celle de quatorze – nous étions une tablée chez le paysan de " Comba Granda " pour manger un lièvre.

Il faisait un temps rude et il y avait une bonne couche de neige que la bise entassait dans les vallons, dans les chemins profonds et derrière les talus. Pour y arriver, il m'avait fallu passer à travers champs, sur les collines que le vent avait balayées.

Chez le paysan, il ne faisait pas froid. Le bois de chêne, bien sec, brûlait dans la cheminée, et du même coup, rôtissait le lièvre qui tournait sur la broche. Ceux qui nous trouvions le dos tourné vers le feu, aurions aussi pu être déjà rôtis. La paysanne était une maîtresse cuisinière, et ne plaignait rien. On était invités pour manger le lièvre, la table était mise pour nous faire patienter : nous avions, pour nous échauffer, bu une assiette de bouillon de poule avec du vermicelle ; ensuite, la poule farcie relevée avec des cornichons. Et nous avions nettoyé l'assiette des haricots bien apprêtés avec des couennes fraîches du cochon qui venait d'être tué. ... à suivre ...

